

APPLIQUER LA TAXONOMIE EUROPÉENNE EN CONSTRUCTION ET RÉNOVATION

Secteur immobilier : les implications opérationnelles sur les plans techniques et financiers

1 JOUR, 7 HEURES

ASSET MANAGEMENT

CODE : MIC129

Objectifs de la formation

Cerner les grands objectifs et principes de la Taxonomie européenne

Identifier ce qu'est un bâtiment ou un projet immobilier durable

Appliquer les critères techniques de la Taxonomie européenne en construction et rénovation pour les activités de l'immobilier

Calculer les indicateurs financiers d'alignement avec la Taxonomie européenne

Animée par

- **MEUNIER Claire**
Manager Conseil ESG & Finance - Responsable WILD TREES,
- **BOULAIE Armance**
Manager Conseil ESG & Finance - Responsable WILD TREES,

Public concernés

- Architecte ; Maître d'ouvrage public ou privé ; Assistant à maîtrise d'ouvrage ; Bailleur social ; Promotion immobilière privée ; Bureaux d'Etudes ; Gestionnaires d'actifs

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Tarif Session en classe virtuelle : 995,00 €HT
- Tarif Session en présentiel : 1 060,00 €HT

La Taxonomie européenne est un référentiel de classification des activités économiques durables selon des critères techniques permettant d'évaluer l'alignement des entreprises avec les objectifs de décarbonation de l'UE. Pour les acteurs du secteur immobilier, publier leurs indicateurs d'alignement selon ces critères est devenu une obligation réglementaire à partir du 1er janvier 2023.

En raison de l'importance de cette réglementation pour la filière, il est donc nécessaire de former les

équipes dirigeantes et opérationnelles du secteur de l'immobilier pour qu'ils soient en mesure de se conformer à ces exigences et savoir appliquer la Taxonomie européenne dans le secteur de l'immobilier, pour la construction et la rénovation

Cerner le contexte et les grands principes de la Taxonomie européenne

- Appréhender le contexte européen et le plan d'action pour la finance durable
- Détailler les grands principes de la Taxonomie et cadre d'application

ATELIER Réflexion en plénière sur la Taxonomie européenne : définition, défis et opportunités

Identifier les indicateurs financiers et les critères techniques de la Taxonomie européenne

- Appréhender les indicateurs financiers d'alignement
- Aperçu des critères techniques pour les activités 7.1 Construction, 7.2 Rénovation et 7.7 Acquisition et propriété

EXERCICE Quiz sur les indicateurs financiers et les critères techniques pour consolider les connaissances

ILLUSTRATION Exemples concrets des actifs fictifs pour illustrer les critères techniques

Décrypter les critères de la Taxonomie européenne appliqués à la construction et la rénovation

- Analyser les critères de contribution substantielle pour l'atténuation du changement climatique
- Examiner les critères DNSH (Do No Significant Harm) sur les autres objectifs environnementaux
- Décrypter les garanties minimales de la Taxonomie européenne pour la construction et la rénovation

ATELIER À partir de cas concrets avec des données fictives sur les actifs, les stagiaires vont lister les critères, les types de documents nécessaires pour évaluer l'alignement des actifs et des projets de rénovation

Appliquer la Taxonomie européenne aux projets de développement immobilier

- Mettre en pratique la méthodologie de calcul des indicateurs financiers
- Aperçu des évolutions réglementaires à prévoir et leurs impacts sur les projets de développement immobilier

EXERCICE Calcul d'indicateurs taxonomiques par les stagiaires en développant leur propre méthodologie, présentation en groupe et récapitulatif avec le formateur

Evaluation des acquis de la formation

Dates

| Paris | Classe virtuelle |
|------------|------------------|
| 29/06/2023 | 29/06/2023 |
| 19/10/2023 | 19/10/2023 |
| 14/12/2023 | 14/12/2023 |

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.